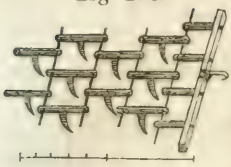
Fig. 274.

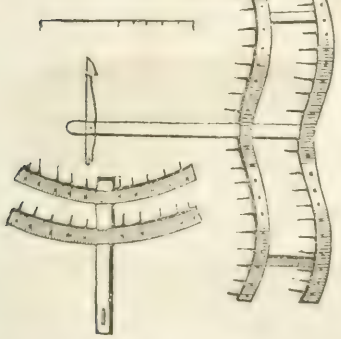


trouve la description et la figure dans le Dictionnaire d'Agriculture de Deterville, est entièrement en fer. Elle est formée, dit le rédacteur, d'un palonier garni en arrière de quatre boulons de fer, percés d'un trou à leur extrémité, et de dix morceaux de barre de fer de 8 à 9 po. (0m 217 à 0m 244) de longueur, percés également de trous à leurs extrémités et armés d'une forte dent recourbée dans leur milieu. Ces morceaux de barre de fer sont assemblés en quatre rangées; savoir : de trois, de deux, de trois et de deux, au moyen de verges de fer qui passent par les trous indiqués. Il est évident, ajoute-t-on, que toutes les parties de cette herse étant mobiles en tous sens, elle embrassera mieux le terrain chargé de pierres, de taupinières, de mottes, etc., etc., et, par conséquent, arrachera mieux la mousse des prairies, les mauvaises herbes des champs, et brisera mieux les mottes sur lesquelles ses dents passeront successivement.

Sous quelques-uns de ces points de vue, il n'est pas douteux que la mobilité des diverses parties de la herse ne soit un avantage; mais, quant à la propriété qu'on lui suppose, et qui serait en définitive une des plus importantes, de mieux briser les mottes, on aura sans doute quelque peine à y croire, si on fait attention que, dans une herse assemblée fixement, chaque dent reçoit quelque chose du poids de la machine entière, tandis que dans celle-ci il doit arriver, par suite de la mobilité des verges d'assemblage, que ce poids est disséminé de manière à produire un moindre effet.

*La herse courbe* (*fig.* 275) est employée

Fig. 275. Fig. 276.

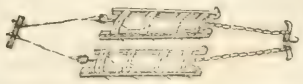


dans le département d'Indre-et-Loire sur les labours en billons. Elle se compose de deux pièces de bois parallèles de 5 po. (0m 135) de courbure et d'une longueur proportionnée à la largeur du billonage. — Son manche est percé pour recevoir l'attache d'un palonier.

*La herse à double courbure* (*fig.* 276) est utilisée dans les mêmes lieux que la précédente pour herser deux billons à la fois. Sa construction serait, du reste, à peu près la même, si, à cause de sa plus grande étendue en largeur, il n'était nécessaire de la consolider par deux traverses.

*La herse double courbe* (*fig.* 277) est

Fig. 277.



encore destinée au hersage des billons. — On voit que ses deux parties sont réunies par deux anneaux en fer, l'un un peu plus grand que l'autre. Le nombre des dents varie sur chaque traverse de deux à quatre. — Les traits de tirage s'accrochent à deux anneaux, et, à la partie postérieure de l'instrument, sont deux cordes venant aboutir à un bâton servant de manche pour diriger les herses et les soulever, s'il y a lieu, afin de les débarrasser des herbes qu'elles entraînent

ART. V. — *De l'émottage au rouleau.*

Dans les pays de bonne culture, *le rouleau* vient souvent à l'aide de la herse pour briser les mottes qui ont résisté à l'action de cette dernière, ou du moins pour les enfoncer dans le sol et les soumettre ainsi à l'effet d'un second hersage; aussi voit-on souvent ces deux instrumens se succéder sur le même champ.

Dans les localités argileuses, d'une culture difficile, les rouleaux peuvent donc être considérés comme instrumens de labour, puisqu'ils servent à diviser la terre. Dans les contrées sablonneuses, au contraire, leur principal but est d'affermir le sol, de le plomber et d'unir sa surface, afin de diminuer les effets de l'évaporation et de faire en sorte que les semences puissent être réparties plus également. — De même que l'on herse avant et après les semailles, on doit donc rouler aussi, en des circonstances bien plus fréquentes qu'on ne le croit généralement, non seulement pour préparer la terre à recevoir les graines, mais encore pour la disposer favorablement après qu'elle les a découvertes.

*Les rouleaux destinés à effectuer les plombages* ont une surface unie. — On les construit tantôt en bois, tantôt en pierre, et tantôt en fonte. Leur poids doit augmenter proportionnellement à la légèreté ou à la porosité du sol.

*Les rouleaux destinés à briser les mottes* sont, au contraire, tantôt profondément cannelés, armés de pointes nombreuses ou de disques coupans; et tantôt formés de liteaux métalliques angulaires, placés à quelque distance les uns des autres, parallèlement ou perpendiculairement à l'axe cylindrique dont ils forment la circonférence.

A poids égal, il est évident que plus un rouleau est court, plus son action est énergique, puisqu'il porte sur un moins grand nombre de points de la surface du sol. On commettrait donc une faute si, pour abréger la durée du travail, on augmentait la lon-